



**Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
Ministère des Solidarités et de la Santé**

**ARRÊTÉ du 13 octobre 2020**

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'État au titre de 2020

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État, notamment son article 12 ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'État ainsi qu'à la composition et au fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2020 portant report du calendrier de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'État au titre de l'année 2020 ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La composition du jury de l'examen professionnel organisé au titre de l'année 2020 pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'État est fixée ainsi qu'il suit :

Mme LAILLER-BEAULIEU Michèle	Directrice du travail hors classe, à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie, Présidente ;
------------------------------	--

Mme ATTIACH Alexandra	Administratrice civile à la Direction des Ressources humaine des ministères sociaux ;
-----------------------	---

Mme DE BAUW Anne-Marie

Attachée d'administration de l'Etat hors classe à l'inspection générale de la jeunesse et des sports ;

M. DEBOISSY Dominique

Attaché principal d'administration de l'Etat à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France ;

Mme DELPY Carine

Attachée principale d'administration de l'Etat à la direction de la sécurité sociale du ministère des solidarités et de la santé ;

M. JOUAN Nicolas

Inspecteur du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne Rhône-Alpes ;

En cas d'absence ou d'empêchement du Président, cette fonction sera assurée par Mme ATTIACH Alexandra.

## **Article 2**

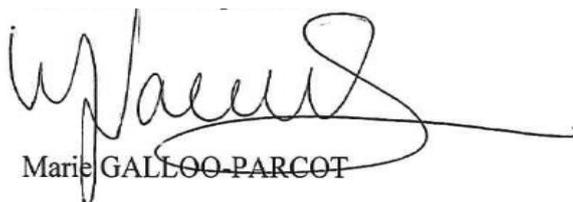
Cet examen professionnel est classé dans le groupe I pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

## **Article 3**

Le Directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 octobre 2020

La cheffe du Département « Recrutement-inclusion, mobilité et rémunérations »



Marie GALLOO-PARCOT